

# LE MESSENGER

Organe mensuel des Ouvriers et des Eglises de l'Union latine

Publié par le Comité de l'Union

Prix de l'abonnement :  
2 fr. par an

Rédaction :  
Rue Broca, 7, Paris

Administration :  
Gland, Vaud (Suisse)

De France, les mandats peuvent être envoyés à Divonne (Ain); mais toute communication urgente doit être adressée à Gland directement



## Un appel aux amis du Messenger

RÉDIGER le MESSENGER de façon à ce qu'il réponde aux multiples besoins de nos églises de langue française, voilà le but que nous nous efforçons d'atteindre. Pour cela il faut d'abord augmenter le nombre de pages de notre journal, ce qui permettra de traiter plus en détail une foule de questions pratiques touchant l'organisation et le développement de nos différentes branches d'activité.

L'année dernière, nous avons dépassé l'extrême limite de nos ressources financières en vue d'améliorer et d'enrichir la rédaction du MESSENGER. Cependant, il reste beaucoup à faire et la bonne volonté du rédacteur et des correspondants ne suffira pas à obtenir le résultat que nous nous sommes proposés. Seule la coopération de nos frères peut assurer le succès du MESSENGER. Il ne sera possible de développer notre programme et de répondre à l'attente de nos lecteurs que dans la proportion où s'élèvera le nombre des abonnés. C'est pourquoi nous adressons un appel pressant à tous nos amis et nous sollicitons particulièrement le concours de nos prédicateurs et de nos anciens d'église en vue d'augmenter le tirage du MESSENGER. Ce sera le meilleur moyen d'aider le journal et d'encourager

*la Rédaction.*



## Une étude des témoignages

1. QUE peut faire chacun de nous ?

« Chacun de nous peut faire quelque chose, si seulement nous voulons prendre la position que Dieu désire nous voir occuper. Mes frères, chaque mouvement que vous faites pour porter la lumière à vos semblables vous met en harmonie plus parfaite avec le Dieu des cieux. »

2. Qu'est-ce que Dieu attend de chacun de nous ?

« Dieu attend un service personnel de tous ceux qu'il a enrichis de la connaissance de la vérité pour notre temps. Tous ne peuvent pas partir comme missionnaires dans les pays étrangers, mais tous peuvent être missionnaires dans leurs familles et auprès de leurs voisins. »

3. Sur quoi le monde veille-t-il ?

« Le monde veille sur notre conduite; toutes nos actions sont scrutées et commentées. Il faut soigneusement cultiver les grâces chrétiennes afin que ceux qui professent la vérité soient capables de les enseigner à d'autres telles qu'elles sont en Jésus. »

4. Qu'est-ce qui manque aux chrétiens ?

« Parmi les chrétiens de profession d'aujourd'hui, la sympathie que l'on devrait avoir pour les âmes non sauvées fait terriblement défaut. Si nos cœurs ne battent pas à l'unisson avec le cœur de Jésus, comment comprendrons-nous le caractère sacré et l'importance de l'œuvre ? Veillez sur les âmes, comme devant en rendre compte. »

## 5. Que devrions-nous cultiver ?

« Comme peuple, nous devrions cultiver des manières courtoises dans nos relations avec le monde; éviter toute rudesse de langage, et chercher toujours à présenter la vérité d'une manière agréable et engageante. »

## 6. Que devrions-nous obtenir ?

« Jour après jour, cherchez à obtenir une intelligence plus claire de la Parole de Dieu et profitez de toutes les occasions pour communiquer à d'autres la connaissance que vous avez acquise. »

## 7. Jusqu'à quand devons-nous travailler ?

« Aussi longtemps qu'il y a des âmes à sauver, notre intérêt dans l'œuvre du salut ne doit connaître aucune défaillance. L'église ne peut pas réduire sa tâche sans renier son Maître. »

## 8. Que devons-nous faire luire ?

« Lorsque vous voyagez en tramway, que vous faites des visites, que vous conversez avec vos voisins, — où que vous soyez, — que votre lumière luise. Passez des jours et des traités à ceux avec lesquels vous entretenez des relations; parlez-leur en temps opportun, priant que le Saint-Esprit fasse germer la semence dans quelques cœurs. Cette œuvre sera bénie de Dieu. »

## 9. Qui devons-nous visiter ?

« Visitez vos voisins, et montrez-leur que vous vous intéressez à leur salut. Mettez toute votre énergie spirituelle en action. Dites à ceux que vous visitez que la fin de toutes choses est proche. Le Seigneur Jésus-Christ ouvrira la porte de leur cœur et gravera dans leur esprit des impressions durables. »

## 10. Quelle œuvre devrions-nous faire dans nos foyers ?

« Invitez vos voisins dans votre demeure et faites-leur la lecture de la précieuse Parole de Dieu ainsi que des livres qui expliquent les vérités qu'elle contient. Cette lecture, accompagnée de chants et de ferventes prières, touchera leurs cœurs. »

Traduit du *Home Missionary Gazette*  
par M. Hanhardt.

## Les anges gardiens

QUELLE plus précieuse assurance de la sollicitude de Dieu pour ses enfants pourrait-on concevoir que celle qui se lit au Ps. 91 : 11 : « Il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies. » Celui qui croit ces paroles a le secret du courage dans toutes les tâches qui peuvent lui incomber. Bien qu'ils ne soient pas visibles à l'œil de notre chair, les anges sont présents à nos côtés et veillent sur nous pour nous préserver de tout mal.

Un récit qui a paru il y a quelques années dans le *Christian* de Boston témoigne que ces gardiens célestes ont été rendus visibles en nos jours tout comme aux jours des patriarches. M. C.-G. Steinhofier était un pasteur luthérien fidèle qui exerçait les devoirs de son ministère sur la frontière d'un des Etats de l'Est. Au cours de ses travaux pastoraux, il découvrit que l'un des membres de sa congrégation vivait secrètement dans le péché. Il s'efforça de faire rentrer au bercail la brebis égarée; mais tous ses efforts furent vains. Le pasteur finit par lui déclarer qu'il le reprendrait publiquement.

Cet homme lui fit les plus terribles menaces et enfin, immédiatement avant l'assemblée dans laquelle le pasteur se proposait de le reprendre, il lui fit savoir que s'il le dénonçait ce serait au prix de sa vie. Sans se laisser timider, le pasteur fit ce qu'il considérait comme son devoir. Le coupable en fut tellement furieux qu'il prit aussitôt ses dispositions en vue de le tuer. Sachant que le pasteur devait traverser une forêt pour aller assister un mourant, il se mit à l'affût, un fusil à la main et le meurtre dans le cœur. Nous laissons maintenant au journal sus-mentionné le soin de continuer le récit :

« Le pasteur est arrivé à l'heure attendue mais au grand désappointement du meurtrier il était accompagné de deux hommes qui s'attendaient, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Il dut donc abandonner, pour le moment, ses projets meurtriers; mais comme notre homme était résolu à faire passer de vie à

pas celui qu'il considérait comme son ennemi, il attendit à la même place qu'il fût de retour de sa visite. Steinhofner n'a pas tardé à revenir; mais au grand désappointement de son ennemi, il était toujours accompagné des mêmes hommes, de telle sorte que le serviteur de Dieu pût de nouveau traverser la forêt sans avoir eu l'occasion de se rendre compte qu'elle recélait un ennemi,

« Agité et troublé, le malfaiteur avait hâte de savoir quels étaient les étrangers qui avaient préservé le pasteur des effets de son ressentiment. Il inventa un prétexte des plus futiles pour envoyer sa jeune servante chez le pasteur, en lui disant de ne pas revenir sans savoir quels étaient les deux hommes qui avaient accompagné le pasteur dans sa visite de l'après-midi. Elle posa directement la question, et on lui répondit que le pasteur était allé seul, ayant sa Bible sous le bras. Cette réponse eut le don de jeter notre homme dans un trouble plus profond encore. Il se hâta donc de dépêcher un domestique auprès du pasteur pour lui demander quels étaient les deux étrangers qui se tenaient à sa droite et à sa gauche quand il était allé faire sa visite, tant à l'aller qu'au retour. Le messager avait ordre de lui dire que son maître les avait vus de ses yeux.

« Bien qu'il ignorât encore le péril qu'il avait couru, le pasteur, qui entrevoyait la main du Seigneur dans cette affaire, dit au domestique de rapporter à son maître qu'aucun être humain ne l'avait accompagné dans sa visite; mais qu'il avait la certitude de ne jamais se trouver seul. « Le Dieu que je sers, dit-il, est sans cesse à mes côtés pour me protéger. » Ce message, que le domestique rapporta fidèlement, produisit une forte impression sur l'esprit de son maître. Celui-ci se mit aussitôt en devoir de se conformer à ce qu'il reconnaissait être son devoir. Dès le lendemain matin, il se rendit avec les larmes d'une sincère repentance auprès de celui qui l'avait fidèlement repris à cause de ses égarements, et lui confessait ses fautes passées, aussi bien que le crime qu'il avait eu l'intention de commettre,

crime que la main de la providence avait empêché de si merveilleuse façon. »

Les patriarches, les prophètes et les apôtres auxquels les anges sont apparus pour les instruire ou les délivrer ne sont plus. Mais les anges, eux, vivent toujours — depuis les jours de la chute de notre premier père, ils forment toujours la chaîne qui relie le ciel à la terre. Leur ministère n'est pas changé en ces jours de scepticisme et de dénégation du Dieu vivant. Il est bon de s'en souvenir, non seulement à l'heure du danger, mais aussi au cours de la vie ordinaire. Ils sont encore à nos côtés, ces messagers célestes, pour nous aider à faire nos préparatifs en vue de vivre avec les intelligences célestes, là où nous verrons le Roi dans sa beauté, et où nous joindrons nos actions de grâces à celles des anges qui auront été nos collaborateurs ici-bas dans l'œuvre de notre Dieu.

W.-A. SPICER.

---

## Un soldat adventiste devant le conseil de guerre

---

IL est merveilleux de voir combien souvent le Seigneur a employé, à leur insu, des hommes à l'exécution de ses desseins.

Tel un Nébucadnetsar qui bien que païen est le serviteur de Dieu (Jérémie 45 : 10). Tel Cyrus qui est le berger que Dieu tient par la main pour qu'il accomplisse toute sa volonté (Esaïe 44 : 28; 45 : 1 et 2). Tel aussi Pharaon duquel Dieu dit : « Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre » (Rom. 9 : 17).

Il y a donc des hommes qui ne connaissent pas Dieu, il en est même qui se soulèvent contre lui, et qui à leur manière sont entre ses mains des instruments pour l'accomplissement de ses projets. Ils exécutent son plan malgré eux, ils travaillent à l'avancement de son règne sur la terre.

Les enfants de Dieu, qui ne comprennent pas toujours les voies du Tout-Puissant, peuvent se demander pourquoi il faut qu'ils soient aux prises avec ceux qui ignorent



Dieu ; mais l'avenir leur prouve toujours qu'en définitive tout contribue à la gloire de son saint nom.

C'est sous l'impression de cette pensée que je me permets de narrer dans les lignes qui suivent l'expérience de notre frère Charles Joseph que le conseil de guerre de Châlons vient de condamner à trois mois de prison, pour refus de porter les armes le jour du Sabbat.

Dès son entrée au service, il sut se faire aimer de ses chefs, qui usèrent de tous les moyens pour le convaincre qu'il interprétait trop étroitement les préceptes de la Bible. Son capitaine, après m'avoir demandé par écrit si notre religion ne permettait pas de remplir scrupuleusement tous les devoirs militaires le Sabbat, fit le voyage d'Epernay à Paris dans l'intention de me persuader d'engager notre frère à se conformer aux règlements militaires, et rassurer ainsi sa conscience devant Dieu.

Frère Joseph ayant persisté dans son attitude, on l'enferma dans la prison militaire où il fut deux mois avant de paraître en jugement. Appelé comme témoin, je reproduis à l'aide de quelques notes les faits principaux.

Le rapport qui est lu fait connaître aux juges notre frère sous le jour le plus honorable. On lit en outre : « C'est un garçon d'une intelligence ouverte, qui sait expliquer parfaitement ses idées. Il est sérieux, travailleur. Il ne va jamais au café ; d'ailleurs, membre d'une société antialcoolique, il se ferait un scrupule d'en violer le règlement. Il ne fréquente ni les théâtres ni les concerts. Il ne passe jamais de nuit dehors comme les garçons de son âge. Il est chaste. Il est pondéré et dépourvu d'orgueil. Il cause naturellement des choses de son métier, ne fait pas étalage de ses connaissances techniques... ne cherche pas à créer l'étonnement ni l'impression ; d'autres ouvriers parisiens, jeunes comme lui et dépourvus du sens de la mesure, auraient la partie belle au milieu de cultivateurs ou ouvriers plus primitifs, qui sont ses camarades de régiment. Il vit en bonne intelligence avec eux, ne cherche pas à se hausser, à prouver qu'il est plus malin qu'un autre. Il donne l'impression de la tenacité.

C'est un caractère... Il est considéré comme un bon soldat et n'a jamais été puni. Chez lui, le sentiment religieux est particulièrement développé...

« Le soldat Joseph appartient à la religion protestante baptiste et fait partie de la secte adventiste.

« A ce titre, il croit en Dieu, à la résurrection, mais n'admet le baptême qu'à l'âge de raison et refuse le dimanche comme jour de repos qui dans cette religion est le samedi...

« L'homme devant travailler six jours et se reposer le septième, il est, paraît-il, démontré que le septième jour tombe non le dimanche, mais le samedi et que le samedi est par conséquent le jour de repos commandé par Dieu.

« La mère de Joseph, visitée par le pasteur adventiste, après de longues méditations, après avoir réfléchi aux versets de l'Evangile, et relu sa Bible, se sépara de la branche baptiste pour adopter la branche adventiste... Le Samedi, jour de repos, les adventistes de Paris se rassemblent selon leurs affinités personnelles et vont le matin au temple. L'après-midi, ils se réunissent les uns chez les autres et parlent des choses de la religion... Entre sa mère pieuse et le pasteur plein de foi, Joseph a donc vécu de nombreuses années. La Bible est son livre de chevet : il l'emporte avec lui, la lit, l'annote, s'en imprègne. La Bible est devenue le pivot de sa vie. Il la connaît souvent par cœur, en cite des versets, fait allusion à telles ou telles prophéties. Elle est sa conscience.

« Si une difficulté se présente dans sa vie, il ouvre sa Bible. Telle phrase lui donne une indication ; là est le chemin, là est le salut. Il suivra ce chemin quoiqu'il arrive. Si on l'interroge, qu'on le pousse à un dilemme, qu'on l'accule à une impasse, la Bible est son refuge, il n'en sortira pas. Il ne s'enivre pas parce que Dieu le défend. Il ne vole pas parce que tel commandement l'interdit. Il ne calomnie pas, ne commet pas d'actes contraires à la charité... surtout parce que la Bible le défend. Et tout naturellement il ne peut pas travailler le samedi parce que Dieu a recommandé de se reposer le 7<sup>me</sup> jour et qu'appuyé sur la Bible il doit



respecter ce jour de repos. En retard de deux mille ans, c'est le chrétien de « Quo Vadis » qui suit sa route, tout à fait en dehors des contingences de ce monde... »

Comme on le voit, ce rapport est un hommage magnifique à la fidélité du chrétien adventiste dans ses devoirs vis-à-vis de Dieu et du prochain. Le rapport du commissaire commandant qui, en conseil de guerre, remplit les fonctions de procureur général, n'était ni moins beau ni moins précis, et terminait en demandant une peine légère avec sursis, ajoutant que si Joseph était acquitté il serait heureux le premier.

Qu'on me permette encore un court résumé de la plaidoirie de l'avocat.

« A l'occasion d'un délit certainement grave, mais généralement perpétré dans des conditions de fait assez banales, nous allons pénétrer dans un monde ignoré, que nous aurions presque supposé inexistant à notre époque ou du moins dans notre pays... C'est en quelque sorte un martyr de la foi que vous allez avoir à juger... Joseph est un adventiste du septième jour. Qu'est la religion adventiste dont le nom frappe sans doute pour la première fois vos oreilles? La religion adventiste... est une religion assez ancienne quoique peu répandue. Elle compte 114,000 adhérents dans le monde. Elle provient d'un schisme de la religion baptiste, dont elle diffère principalement en ce qu'elle adopte le samedi comme jour de repos. Cette religion baptiste provient elle-même d'un schisme du protestantisme dont elle diffère par le baptême qu'elle veut par immersion et seulement à l'âge adulte. Lui-même est un schisme du catholicisme dont il diffère notamment par le refus d'adoration des images, par la négation des saints, par la négation du purgatoire, par une conception autre du rôle de la Vierge Marie...

« Cette religion adventiste repose uniquement sur l'observation méticuleuse du décalogue et de la Bible. Elle est en somme identique en notre XX<sup>me</sup> siècle à la religion catholique apostolique au premier siècle. L'Eglise catholique, devenue religion d'Etat, ... a ajouté à la Bible les traditions. Ces traditions, les adventistes les repoussent et s'en tiennent aux textes du Livre

Saint. Or, que lisent ces gens dans la Bible? Ici l'avocat lit tout au long Exode 20 : 8 à 11 ; Luc 24 : 1 et 2 ; Luc 23 : 50 à 56 ; après quoi il établit que le dimanche étant appelé le 1<sup>er</sup> jour de la semaine, le Sabbat est le 7<sup>me</sup> : « Les commandements de Dieu, comme leur Auteur sont éternels, et il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes... Voilà dans toute sa simplicité la religion si rigoriste de Joseph. Né d'une mère protestante, il s'est comme elle rallié à la secte adventiste... »

« Joseph comparait devant nous pour avoir obéi à la loi de son Dieu, plutôt qu'à la loi des hommes ; spécialement pour avoir refusé d'aller à l'exercice le samedi, jour du repos sanctifié par le Seigneur... La Bible en main, il semble indifférent aux choses de ce monde. Il est prêt s'il le faut à mourir pour sa foi. Cependant, il vénère l'armée et ses chefs... Qu'allez-vous faire de lui?... Singulier délit militaire que celui qui résulte d'une opposition entre la loi divine et la loi humaine!... N'est-il pas impossible de prendre parti... en toute indépendance de cause contre celui dont la foi religieuse est vive, car le croyant ne doit pas hésiter à obéir à son Dieu d'abord ; nulle loi humaine ne saurait le contraindre à omettre ses devoirs religieux... C'est donc, Messieurs, le principe de la liberté de conscience qui se trouve tout d'abord posé dans ce débat... »

Ce principe, l'avocat le développe fort longtemps ; il examine en détail le mobile auquel frère Joseph a obéi, étudie la question de fait et les circonstances du refus d'obéissance, établit le combat intérieur qu'il a dû soutenir et démontre que c'est contraint par sa conscience qu'il en est arrivé à cette extrémité, mais qu'il n'a rien négligé pour éviter cet incident. En effet, dès sa comparution devant le conseil de revision, notre frère avait demandé la faveur de pouvoir se reposer le jour du Sabbat. Arrivé au corps, il a réitéré cette demande. La réponse n'ayant pas été favorable, frère Joseph ne pouvait marcher sans qu'il y eût une contrainte morale. L'avocat en tire avantage, pour établir que dans ces conditions l'on ne se trouve plus en présence d'un délit qui puisse être réprimé par les

tribunaux, étant donné que pour qu'il y ait délit il faut qu'il y ait une intention coupable. Celle-ci ne peut être reprochée à Joseph, dit-il; tout le dossier fait éclater le fait que son attitude est exclusive de toute mauvaise volonté... Sa conduite est un bel exemple de foi religieuse. Il n'a jamais tergiversé avec sa conscience; et si l'on approuve qu'il n'ait point volé, qu'il soit demeuré chaste parce que son Dieu lui ordonnait d'agir ainsi, il semble vraiment impossible de le désapprouver quand il refuse de faire l'exercice le samedi, parce que son Dieu lui défend de travailler ce jour-là...

Chers lecteurs, je m'arrête. Je ne pensais pas vous en raconter si long. Il faut pourtant que je vous dise encore un mot: La nouvelle de cette condamnation fut communiquée au public par la voie des quatre plus grands journaux de Paris, qui tous faisaient ressortir que c'était pour obéir à la loi divine que le soldat Joseph s'était refusé de porter les armes le samedi. En outre, le journal *Le Matin* faisait paraître le 15 courant un article intitulé « Les adventistes du 7<sup>me</sup> jour. Ils attendent le retour du Christ »; l'article a cent-quatre lignes. Les versets de Jean 14 : 1-3; Actes 1 : 11; Hébreux 9 : 28 sont cités à l'appui de notre croyance au retour du Christ, et ceux de Luc 23 : 55 et 24 : 1-3, à l'appui de l'observation du 7<sup>me</sup> jour. L'adresse de la salle est indiquée avec l'heure des cultes. Voilà qui n'est pas trop mal. Et maintenant qui dira combien tout cela peut contribuer à la gloire de Dieu? UL. AUGSBOURGER.

## ◆

## Les arguments des apôtres

L'EGLISE a reçu de Dieu la mission de porter l'Évangile jusqu'au bout du monde. Mais comment entreprendre une tâche aussi difficile; quelles méthodes faut-il employer pour avoir le plus de chances de réussite; de quels arguments faut-il se servir pour toucher les cœurs et amener les âmes captives au pied de la croix? Ces questions ont passionné plus d'un prédicateur de l'Évangile et chacun y a répondu à sa façon. Mais laissons de côté les opinions émises

pour ne nous occuper que des méthodes employées par les fondateurs du christianisme qui nous ont laissé un exemple digne d'être suivi.

En lisant les pages si palpitantes d'intérêt du livre des Actes des Apôtres, ce livre qu'on a appelé avec raison « l'histoire ecclésiastique inspirée », on observe, et cela à chaque page, qu'à l'exemple de leur divin Maître, les disciples étaient des hommes qui attachaient une importance primordiale aux Écritures. Dans l'œuvre d'évangélisation qu'ils poursuivirent chez les païens aussi bien que chez les Juifs, il n'y a pas un seul entretien, pas une seule prédication qui ne soit en réalité une suite de citations tirées des différents livres de l'Ancien Testament, pas un seul argument qui ne soit appuyé sur un ou plusieurs passages des Saintes Écritures.

Quelques jours après l'ascension de Jésus, les disciples sont réunis à Jérusalem. Il s'agit de remplacer Juda, qui, en trahissant Jésus, a accompli la prophétie. Mais si le prophète a prédit par le Saint-Esprit que le Christ serait vendu par un de ses disciples, le Psalmiste a prédit aussi que cet apôtre inique devait être remplacé et « qu'un autre devait prendre sa charge ». C'est donc sur l'autorité d'un passage des Écritures que les apôtres prennent leur première décision, savoir le remplacement de Juda.

Le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descend sur les disciples qui se mettent aussitôt à parler les diverses langues représentées alors à Jérusalem par le grand concours de peuple venu à l'occasion de la fête. Mais les moqueurs qui ne manquent jamais attribuent ce prodige à l'influence du vin. C'est alors que Pierre prend la parole pour prouver que ce qui vient d'arriver n'est rien d'autre que l'accomplissement d'une prophétie de Joël faite quelques siècles auparavant.

Appelé à justifier la guérison de l'impotent que Pierre et Jean avaient rencontré en se rendant au temple, Pierre prend parole et montre que cette puissance de guérir ils l'ont reçue de Jésus, que les Juifs ont crucifié, celui dont Moïse avait parlé en disant : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme

moi. Ce Jésus, c'est celui dont tous les prophètes ont parlé. »

Le discours d'Étienne, diacre et premier martyr, mentionné au chapitre sept des Actes, n'est-il pas tout entier une suite de citations de l'Ancien Testament qui constituent un merveilleux résumé de l'histoire du peuple juif ?

Philippe, autre diacre, invité par un ange à se rendre sur la route de Jérusalem à Gaza, y rencontre le trésorier de Candace, reine d'Éthiopie, qui sur son chariot lisait le prophète Ésaïe. Il s'agit pour Philippe de faire connaître Jésus à l'eunuque éthiopien. Comment s'y prend-il ? « Ouvrant la bouche et commençant par ce passage qu'il lisait, il lui annonça la bonne nouvelle de Jésus » (Actes 8 : 35).

Envoyé pour annoncer l'Évangile à Corneille, Pierre dit au centennier, qu'il reconnaît que Dieu ne fait point acception de personnes. S'agit-il de faire comprendre au païen converti qu'en Jésus le pécheur obtient le pardon de ses péchés, Pierre s'exprime en ces termes : « Tous les prophètes rendent de lui (de Jésus) le témoignage que quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés » (Actes 9 : 43).

Voyons maintenant quelle était l'attitude de Paul vis-à-vis des Écritures. Il n'a pas eu l'occasion de recevoir les enseignements de Jésus comme les autres apôtres. C'est par la révélation qu'il a eu la parfaite connaissance du mystère de l'Évangile. Sera-t-il pour cela moins attaché aux écrits des prophètes ? Sera-t-il moins biblique ?

A Antioche de Pisidie, Paul prouve aux Juifs que Jésus qui a été crucifié à Jérusalem est le descendant de David, qu'il est le Messie prédit par les prophètes et que les habitants de Jérusalem, aussi bien que les chefs, en le crucifiant, « ont accompli les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de Sabbat » (Actes 13 : 27).

A Thessalonique, Paul établit que le Christ devait souffrir et ressusciter des morts. D'où tire-t-il ses arguments ? Des Écritures (Actes 17 : 1-3).

A Jérusalem, Paul est arrêté à la suite d'accusations odieuses que les Juifs portent contre lui. Appelé à se défendre devant le gouverneur Félix, il montre le peu de fon-

dement des accusations dont il est l'objet et fait cette magnifique confession de foi : « Je t'avoue bien que je sers le Dieu de mes pères selon la voie qu'ils appellent une secte, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes » (Actes 24 : 14).

Devant le roi Agrippa, Paul raconte les grands traits de sa vie, et lorsqu'il s'agit de présenter la doctrine dont il s'est fait l'apôtre, il dit : « J'ai prêché la repentance et la conversion à Dieu avec la pratique d'œuvres dignes de la repentance... sans m'écarter en rien de ce que les prophètes et Moïse ont déclaré devoir arriver » (Act. 26 : 21, 22).

Nous aurions pu multiplier les citations, car il y en a près de 400 tant dans les Actes que dans les différentes épîtres écrites par les apôtres. Si les quelques faits que nous avons cités prouvent que, pour les apôtres Pierre et Paul, les Écritures étaient inspirées de Dieu, ceux que nous aurions pu mentionner démontrent tout aussi clairement que chez les autres apôtres la conviction était la même.

Quelles leçons bénies ont donné les apôtres aux serviteurs de Dieu de tous les siècles et de tous les siècles. Le secret de leurs ministères bénis et consacrés par un grand nombre de conversions est tout entier dans leur foi inébranlable que « toute l'Écriture est inspirée de Dieu ».

Les annales de l'histoire de la Bible et des Missions sont pleines de récits qui prouvent que le Livre des livres possède une puissance qui ne se trouve pas dans les discours les plus éloquents. Spurgeon disait en 1858, au moment de ses plus beaux succès de prédicateur : « Quand il nous arrive d'avoir une conversion, j'ai remarqué, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, que cette conversion est due à quelque texte, ou à quelque passage de l'Écriture cité dans le sermon, plutôt qu'aux paroles banales ou originales du prédicateur. »

Le vrai prédicateur de l'Évangile (et chaque chrétien n'est-il pas un prédicateur dans le milieu où il se trouve ?) devra donc suivre l'exemple des apôtres en n'annonçant jamais autre chose que ce qui est écrit dans « la Parole de notre Dieu qui vit et qui demeure éternellement » (1 Pier. 1 : 23).



## Montréal, Canada

Nous traversons un hiver plus rigoureux que de coutume. Depuis deux mois, le froid se maintient, et le thermomètre reste habituellement entre 20 et 30 degrés centigrades en dessous de zéro. Quelquefois, il descend même jusqu'à 35 et 40. Le Saint-Laurent est devenu une belle route carrossable, traversé qu'il est par des véhicules de tout genre, y compris les grosses voitures à houille et les automobiles. Il y a quarante ans, on y installa des rails, et la locomotive suivie de un ou deux wagons fit à toute heure le trajet entre les deux rives du fleuve. L'année suivante, la température ayant baissé subitement, la locomotive fit le plongeon, et depuis lors, on n'a pas recommencé ce genre de transit.

Depuis le 25 février, mercredi des cendres, la ville et la province très catholiques de Montréal et Québec sont entrées dans les tristesses du Carême, non sans avoir passé un mardi gras assez joyeux, si l'on en juge par les mascarades qui encombraient les rues et les annonces de bals masqués. Pendant quarante jours, on fera maigre tous les mercredis et les vendredis. On ne pourra « faire gras », trois fois par jour, que les dimanches, en évitant néanmoins de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande au même repas. « Les autres jours, tout le monde pourra faire le principal repas en gras. » A part la mortification du carême, « on devra s'abstenir durant ces 40 jours des divertissements mondains, des théâtres et des nombreux cinémas où la vertu court tant de dangers, ainsi que les bals et les réunions dissipantes. » Telles sont les recommandations que fait, avant de partir pour Rome, l'archevêque de Montréal.

Ces jours ont lieu à l'église de St-Jean, fondée par le « père Chiniquy », et où sa fille, M<sup>me</sup> Morin, tient encore l'harmonium, les réunions annuelles des missionnaires presbytériens français de la province de Québec. Parmi ces derniers, il y a des Canadiens, des Français et des Suisses. Quelques-uns de ces derniers, Amaron, Vessot, Tanner, sont fils des premiers pionniers évangéliques au Canada, il y a cinquante

ans et davantage. Le pasteur Duclos raconte dans un livre, qui sort de presse, l'histoire des travaux héroïques de ces premiers pionniers. Coïncidence curieuse, M. Duclos était allé en Suisse l'été dernier, pour surveiller lui-même l'impression de son livre à Lausanne; âgé de soixante-quinze ans, il paraissait encore vigoureux. Il est mort subitement à Vevey, et c'est son gendre, le pasteur Mage, qui a mis la dernière main à l'ouvrage.

Les presbytériens, ainsi que les baptistes et les méthodistes français du Canada, ont fondé des écoles-internats où l'instruction est donnée à la jeunesse, et qui ont atteint des proportions considérables. C'est dans ces écoles que passe presque toute la jeunesse protestante canadienne, grâce à la modicité des prix. Aussi leurs assemblées annuelles, qui ont lieu ce mois, sont-elles de véritables fêtes et attirent-elles une foule d'anciens élèves.

L'Eglise presbytérienne maintient en outre un département français à l'école de théologie anglaise. Ce département est actuellement dirigé par M. le pasteur Biéler, alias Merle d'Aubigné, précédemment à Paris, mais Lausannois d'origine.

\* \* \*

Cet hiver, mes réunions ont été transférées dans un modeste mais confortable local. Durant les mois de septembre et d'octobre, nous avons encore été troublés, mais cette fois par les proches voisins seulement, obéissant à des mobiles mélangés, si nous pouvons en juger. Deux fois, la salle a été défoncée et ses meubles sortis dans la cour. Le frère Boisvert a reçu un solide coup de poing à la figure, et une grosse vitre de magasin (heureusement assurée) a été brisée. La police monta la garde devant et à l'intérieur du local pendant deux ou trois semaines, puis tout est rentré dans le silence.

Grâce à des circulaires variées, nous avons pu attirer (une fois le calme rétabli) dix, vingt, trente, quarante et cinquante auditeurs à notre local, et nous nous sommes efforcé de leur annoncer les merveilles du royaume de Dieu, royaume de grâce actuellement, et royaume de gloire dans un prochain avenir.

Le frère Armeneau et un jeune frère, qui colportaient, ont été arrêtés, traduits devant la justice de paix, et relâchés sans autre par un juge protestant. Le curé de la paroisse, très probablement l'instigateur de l'arrestation, a fait le dimanche suivant un sermon dont notre journal *La Sentinelle* a fait le texte. Nos visites à domicile constituent une bonne partie de notre travail, la plus intéressante et probablement la plus fructueuse.

\* \* \*

Notre groupe de Namur a été bien éprouvé par la maladie cet hiver. La petite vérole a fait deux fois son apparition dans la famille de frère Besson. Ici, à Montréal, notre sœur Bedoiseau, qui semblait devoir payer un tribut fatal à un mal chronique et qui ne pardonne pas, a demandé l'imposition des mains, et la voilà debout, le cœur débordant d'actions de grâces envers « Celui qui nous guérit ».

Une grande et bonne nouvelle pour terminer, quoique vieille d'un an : notre ancien compagnon d'armes, le frère Edouard Curdy, pasteur presbytérien depuis près de vingt ans, est revenu de cœur et d'âme au message, et vient d'entrer dans l'œuvre au Missouri, à St-Louis. « Frères, priez pour nous. »

J. V.

---

## Le rôle de la femme dans l'Eglise

Question délicate et qui demande un examen aussi impartial que possible. Evitons de porter un jugement unilatéral sur un problème aussi complexe. Il ne s'agit pas de faire une propagande féministe ou anti-féministe en mêlant les passions de la politique à la vie religieuse. A égale distance des ennemis farouches de la femme qui voudraient la réduire au silence et à l'immobilité absolue, en l'obligeant à garder une attitude entièrement passive, et des admirateurs enthousiastes de l'éternel féminin, qui cherchent une solution élégante et sentimentale du grave problème, nous préconisons une voie moyenne conforme aux principes de l'Evangile, aux analogies de la

nature et aux intérêts spirituels de nos églises, qui donne satisfaction à toutes les justes réclamations.

*Au point de vue du droit*, on ne saurait interdire à la femme l'exercice d'aucun des pouvoirs que les hommes s'attribuent dans la société. Dans l'église, le droit de vote, que personne ne songe à lui contester, la rend éligible à toutes les charges. La femme doit pouvoir exprimer son opinion et posséder sa sphère d'influence dans l'église.

*Au point de vue de l'utilité et des convenances*, l'apôtre Paul apporte quelques restrictions à l'activité féminine. Il ne permet pas à la femme d'enseigner publiquement, ni de prendre autorité sur l'homme (1 Tim. 2 : 12). Ce qui revient à dire qu'elle ne doit pas empiéter sur les droits de l'homme et que, dans son propre intérêt, elle doit se contenter d'un rôle effacé, pour ne pas compromettre la modestie qui fait son ornement et son charme.

Toutefois l'apôtre se garde des solutions extrêmes. Il veut que la femme porte une marque de l'autorité dont elle dépend, mais il reconnaît que « dans le Seigneur, la femme ne va pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme ; car, comme la femme a été tirée de l'homme, l'homme aussi naît de la femme, et tout vient de Dieu » (1 Cor. 2 : 10-12).

Dieu a distribué des dons aux hommes et aux femmes dans l'église. Chacun de ces dons a son utilité ; tous sont nécessaires au développement du corps de Christ.

Dans certains groupes, des sœurs ont sur les frères les avantages dérivant d'une supériorité intellectuelle et morale ou d'une plus longue expérience dans la vérité. Serait-il sage de priver l'église du secours de ces sœurs capables et dévouées simplement parce qu'elles portent des jupons ? Nous leur laisserons la place qui leur convient, à condition qu'elles se fassent pardonner, par leur humilité et leur réserve, la prééminence dont elles jouissent temporairement ; qu'elles dirigent plus par la persuasion et l'ascendant d'un caractère noble que par l'autorité et la contrainte. Les frères qui bénéficient de leurs conseils ne devraient jamais éprouver l'impression humiliante et fâcheuse d'être dominés par des femmes.

Ils devraient jouir d'une liberté qui leur consente de se former en vue des charges qu'ils occuperont dès que les circonstances le permettront. En attendant qu'ils fassent preuve d'un esprit chevaleresque, qu'ils entourent leurs sœurs d'une atmosphère de sympathie et de confiance.

Dans les églises où il y a suffisamment d'hommes qualifiés pour toutes les fonctions, l'enseignement et le gouvernement de l'église leur appartiennent; les femmes, tout en étant soumises à la légitime autorité de l'élément masculin, comme le veut l'apôtre, auront un champ d'activité assez vaste, assez intéressant, quels que soient leur nombre et l'envergure de leurs capacités, pour les dédommager de l'abstention des fonctions publiques; l'activité chrétienne privée, sous toutes ses formes, dans le sein de la famille, de l'église et dans le monde, suffira amplement à occuper le temps dont elles disposent, et à utiliser tous leurs talents, et l'on évitera des frottements inévitables et douloureux où la femme perd toujours quelque chose de sa grâce et de sa dignité.

Admirons la sagesse du souverain Chef de l'Eglise qui a assigné à chacun sa place et n'a subordonné le rôle de la femme à celui de l'homme que pour le bien de l'un et de l'autre et pour la sanctification de l'assemblée toute entière.

## Prédication sans paroles

L'ÉLOQUENCE est l'art d'émouvoir et de persuader. Les prophètes et les apôtres ont eu recours à ce moyen pour réveiller les consciences endormies. Jésus lui-même s'est servi de cet art pour inculquer dans l'esprit de ses auditeurs les vérités du Royaume. Aujourd'hui encore la prédication joue un rôle considérable dans la propagation du message divin.

Cependant il est un témoignage plus efficace, que l'apôtre Pierre recommandait aux épouses chrétiennes de son temps, et que nous préconisons pour tous, sans distinction de sexe : c'est celui d'une vie sainte et irréprochable.

Chez la femme, la soumission et la modestie sont un argument irrésistible, capable de gagner, sans le secours de la parole, les maris qui n'obéissent point à la Parole, mais qui remarquent la conduite pure et respectueuse de leurs compagnes.

Chez l'homme, un esprit de justice et de bonté peut opérer le même miracle non seulement dans le cœur des épouses infidèles, mais sur une bien plus vaste échelle.

Il y a autour de nous quantité de personnes inaccessibles à la puissance de la prédication, réfractaires à toute discussion, sur lesquelles la parole n'a aucune prise, et qui néanmoins sont susceptibles d'être influencées par la conduite, c'est-à-dire par l'éloquence des actes. Dans les cas où l'expérience démontre l'insuccès de la parole, n'insistons pas, fermons notre bouche, cessons d'argumenter, — nous ne ferions qu'endurcir davantage nos interlocuteurs, sans dissiper leurs préjugés, — poursuivons un travail silencieux d'influence et de persuasion *par la conduite*.

A. V.

## Les Sociétés d'Activité chrétienne

### Le Directeur idéal

Le fonctionnement d'une Société d'activité de la Jeunesse dépend dans une large mesure des aptitudes et de la spiritualité de son directeur. Une société confiée aux soins d'un directeur intelligent et consacré ne peut que prospérer. Mais l'intelligence ne suffit pas à elle seule et ne peut jamais remplacer une vraie conversion, pas plus que le zèle ne peut remplacer la connaissance.

Un directeur de la jeunesse devrait être expérimenté et sérieux, tout en gardant la fraîcheur et la vivacité de son âge. Un jeune homme présomptueux, suffisant, superficiel, sera un mauvais directeur. La modestie, voilà la qualité maîtresse d'un bon directeur.

Choisissez un jeune homme consciencieux, plein d'initiative, point pédant, ni étroit, ni blasé, qui ne croie pas à sa propre infailibilité, aimant la jeunesse non à cause de ses défauts, mais à cause de ses qualités, et sachant apprécier les aptitudes et les efforts de chacun.

Quand une société d'activité est composée de jeunes gens timides, le directeur risque de tout absorber et de s'attribuer tous les monopoles. Il est tenté de toujours faire prévaloir ses opinions et



d'imposer partout ses volontés. Qu'il prenne garde de ne pas devenir un petit despote. Son devoir est de travailler au développement spirituel de la jeunesse en stimulant leur zèle, en dirigeant leurs efforts vers un noble but.

Au lieu d'enrégimenter les membres de la société, de comprimer leur volonté, d'entraver leur liberté, qu'il laisse à chacun son indépendance et sa méthode de travail particulière.

Sans doute il n'est pas toujours facile de concilier l'autorité avec la liberté. L'anarchie est un mal qu'il faut éviter à tout prix, mais n'oublions pas qu'elle est presque toujours une réaction contre un abus d'autorité. Il faut veiller au maintien de l'ordre et s'efforcer de donner de l'unité aux mouvements de tous les membres. Mais pour assurer l'ordre et sauvegarder l'unité il n'est pas besoin d'une discipline militaire qui écrase les individualités. Respectons les consciences. Elles se développent dans une atmosphère de liberté; elles étouffent sous un régime d'intolérance et de contrainte. Pas de règles de fer. Il faut beaucoup de souplesse, avec une grande fermeté dans les principes. Il peut y avoir dans la société des membres encore inconvertis ou peu avancés dans la vie religieuse. Ne les décourageons pas par trop de sévérité; tâchons plutôt d'éveiller en eux le sentiment de leur propre responsabilité. Il y a danger à vouloir substituer sa propre conscience à celle des autres. Une telle usurpation est immorale au plus haut degré. Au jour du jugement, chacun portera son propre fardeau.

Il faut aux jeunes gens un directeur qui remplisse à leur égard les fonctions d'un véritable pasteur. Un homme pratique pourrait régler les moindres détails de l'organisation avec précision, mais à quoi cela servirait-il si le côté spirituel était laissé en souffrance? La vie de la société serait atteinte dans sa source même.

Elle est difficile, la tâche d'un directeur de l'activité. Que les membres évitent de la compliquer par d'incessantes critiques. Le directeur a besoin de se sentir soutenu par les prières, encouragé par la sympathie de tous les membres de l'église en général, et de la jeunesse en particulier.

A. V.

## Le colportage

Nos frères d'Allemagne ont établi plusieurs catégories de colporteurs : les uns placent les grands livres, d'autres les petits livres, et d'autres les journaux.

Cette division me paraît bien comprise, soit pour faciliter les divers agents à représenter la partie qui répond le mieux à leurs aptitudes, comme au point de vue de la dissémination de nos diverses publications, afin que rien ne reste en souffrance. Dans la Suisse romande, nous avons actuellement cette organisation en miniature.

Je suis réjoui de constater que, depuis un certain temps, *Les Signes des Temps* se placent régulièrement et avec succès. Depuis le nouvel-an, j'ai ob-

tenu des abonnements aux *Signes des Temps* dès en grande partie au numéro spécial qui a été placé l'année dernière.

En effet, une dame estimant avoir assez de livres me dit : « Quant aux *Signes des Temps*, je veux bien m'y abonner. J'ai acheté un numéro de ce journal l'année passée, qui m'a vivement intéressé, et j'ai envoyé ce journal à des parents en leur recommandant de le lire soigneusement. « J'ai bien, me dit-elle, plusieurs journaux religieux qui contiennent de bons articles, mais ce ne sont pas les *Signes des Temps*; ce journal attire notre attention sur les temps actuels, et l'accomplissement des prophéties : ce sont là des choses auxquelles j'attache une grande importance. »

J'aime à croire que le numéro spécial, annoncé pour le mois de mai, aura un tirage qui surpassera tous les précédents et contribuera largement à faire connaître notre message.

Le progrès de notre œuvre, dans toutes les parties du monde, est une source d'encouragement, et nous montre surabondamment que le Seigneur est avec nous.

Jésus ne reviendra que lorsque notre œuvre sera achevée : travaillons de manière à hâter son retour!

D. LECOULTRE.

## SATAN

Esa. 14 et Ez. 28

ETOILE du matin ! chérubin radieux !

Toi qui fus en Eden le plus puissant des anges ;  
Bien-aimé du Dieu fort exaltant ses louanges,  
O puissant protecteur, vête d'habits précieux !

Tu étais pur alors ! Ton cœur audacieux  
Voulut dominer Dieu, ses célestes phalanges :  
Tu perdis ton éclat, et chassé tu te venges  
En fondant sur la terre un empire odieux.

Depuis ce jour fatal, la terre infortunée  
Donne à l'homme les fruits de ton œuvre damnée,  
O génie menteur, traître qui le perdit.

Ton règne va finir : bientôt ange maudit  
Ta funeste puissance à tout jamais brisée  
Va disparaître enfin dans la terre embrasée.

Octobre 1896.

L.-E. GOLAZ.

Après une maladie qui a duré plusieurs mois, notre sœur **Rachel Tièche** est entrée dans son repos, entourée des siens, à Nîmes, le 5 avril, à l'âge de 40 ans. C'était une femme vaillante, une chrétienne active, épouse et mère dévouée. Son départ est accompagné du profond regret de tous ceux qui l'ont connue.

A tous ses parents, et particulièrement à son mari, notre frère L.-P. Tièche, et à son fils, Maurice, l'expression d'une sympathie véritable. Que le Dieu des consolations fasse rayonner dans leurs cœurs attristés l'espérance d'un prochain revoir au jour du grand réveil.

A. V.

## NÉCROLOGIE

« L'ennemi qui sera détruit  
le dernier, c'est la mort. »

Tous les lecteurs du *MESSAGER* apprendront avec une grande tristesse la nouvelle de la mort de notre sœur

### Rachel TIÈCHE

décédée à Nîmes le dimanche 5 avril à l'âge de 40 ans.

La sœur Tièche, née Cabanis, avait accepté la vérité avec sa mère, il y a 22 ans. En 1893, elle devenait la compagne du frère Tièche, alors missionnaire en France.

Par son esprit chrétien, son zèle missionnaire, son dévouement, elle fut pour son mari une collaboratrice précieuse. Elle aimait le Message, elle prenait un intérêt vivant au salut des âmes et jusqu'au bout elle lutta vaillamment aux côtés de son mari. Il est peu de personnes dans notre Union qui n'aient eu l'occasion d'apprécier son désintéressement et son affection fraternelle.

Un accident survenu à Paris au moment où elle se rendait à une réunion, a révélé la maladie qu'elle abritait inconsciemment et qui devait l'emporter.

Sa fin fut celle d'une chrétienne. Tous ceux qui l'ont approchée pendant les 4 mois de son alitement, ont été édifiés par sa douce résignation. Ceux qui la perdent ont la consolation précieuse et la ferme assurance de la revoir au jour de la première résurrection.

L'enterrement, présidé par le soussigné, a eu lieu à Nîmes, le 7 avril.

Souvenons-nous frères et sœurs, des membres profondément affligés de cette famille.

PAUL STEINER.

L'ÉGLISE de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer qu'elle vient de perdre un de ses membres dans la personne de notre chère sœur

### Ida FREY

décédée le 10 mars à l'hôpital à la suite d'une opération.

Elle avait accepté le message il y a 8 ans lors des conférences données dans notre ville par les frères Tièche et Badaut; elle est restée fidèle jusqu'à la fin et nous croyons qu'elle s'est endormie dans la paix, en attendant le glorieux retour de son Sauveur. Il est regrettable qu'aucun de nos frères n'ait pu venir pour le culte de l'ensevelissement.

A défaut, un pasteur de la ville a bien voulu présider ce culte. Nous lui en sommes reconnaissants.

Pour l'église de Neuchâtel,  
La secrétaire : L. GUGY.

*The Church Officers Gazette* revue mensuelle publiée à partir de janvier 1914, par la Société de Publication *Review and Herald* (Washington, D.C.). Contient des instructions et des conseils pour les anciens d'église, secrétaires, trésoriers, officiers de l'Ecole du Sabbat, des Sociétés missionnaires, etc. Recommandons à toutes nos églises. Adresser à Gland le montant de l'abonnement pour un an, 2 fr. 60.

*Les Signes des Temps*, journal mensuel, paraissant le 1er de chaque mois. Prix d'abonnement : Pour la France et la Suisse fr. 1.50; pour tous les autres pays fr. 2. — par année.

*L'Ecole du Sabbat*, questionnaire, paraît en mars, juin, septembre et décembre. Prix pour la Suisse 30 cts. le numéro; pour tous les autres pays 35 cts. le numéro.

## ANNONCES

Le prix des annonces est de 75 centimes pour les 3 premières lignes et 20 centimes en sus par ligne supplémentaire. 9 mots forment une ligne. Ne sont acceptées que les annonces qui sont accompagnées du règlement. Seconde insertion 10% de rabais.

On demande, pour aider aux travaux de la campagne et soigner le bétail, un jeune homme libéré des écoles. S'adresser à M. Numa Augsbourger, au Faviez, Tramelan.

## Demande d'emploi

Deux jeunes sœurs, possédant une bonne instruction, cherchent place pas trop pénible comme femmes de chambre ou bien pour soigner des enfants. Vie de famille et Sabbat libre. Prière d'adresser les offres à sœur Müller, *Kurzrickenbach* 111., près Kreuzlingen.

## OU SONT LES MORTS

Nouveau traité, par frère P. Steiner, pour remplacer l'ancien, épuisé depuis un certain nombre de mois. Il promet une circulation très étendue. Essayez-le.

Que ceux qui ont fait des commandes qui n'ont pas pu être remplies veuillent bien les répéter.

*Société Internationale de Traités.*  
Gland.

## Rapport des colporteurs

Mars 1914

	Ouvriers	Heures	Vente	Valeur
Suisse . . . . .	8	830	947	2592.55
Espagne . . . . .	8	1166	746	3453.75
Italie . . . . .	1	170	6	184.85
Portugal . . . . .	3	220	105	207.50
France . . . . .	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	<b>20</b>	<b>2386</b>	<b>1804</b>	<b>6438.65</b>